



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **Pacte rural 2007 La MRC de Memphrémagog annonce le soutien à 5 projets**

---

**Magog, le 29 novembre 2007** – La MRC de Memphrémagog est heureuse d'annoncer aujourd'hui le soutien financier à 5 projets déposés dans le cadre du Pacte rural. Les projets retenus représentent un soutien financier global de près de 207 000 \$.

Les 5 projets financés sont les suivants :

- Les **municipalités d'Eastman, de Bolton-Est, de Saint-Étienne-de-Bolton et du Canton de Potton** se partageront 110 000 \$, pour un projet de mise en valeur de la vallée de la rivière Missisquoi. Le projet prévoit l'aménagement de sentiers et des berges de la rivière pour la mise à l'eau des canots et des kayaks, reliant ainsi le cœur de ces municipalités entre eux, en plus du développement d'activités à caractère culturel et patrimonial. Le comité d'évaluation a particulièrement apprécié la présentation de ce projet et la concertation des quatre municipalités, qui cadre parfaitement avec la politique nationale de la ruralité;
- L'entreprise **Jouvence** recevra 75 000 \$ pour le projet D'Jouv, un laboratoire d'apprentissage sur le développement durable et une hôtellerie jeunesse;
- La **Table de concertation aux aînés** recevra 10 000 \$, pour le développement de ses activités, de ses services, d'outils d'autofinancement et de promotion;
- Un montant de 8 375 \$ sera remis à la **Corporation de développement communautaire de Memphrémagog**, pour le projet de la Table jeunesse (développement d'activités, de services, d'outils d'autofinancement et de promotion);
- La somme de 3 170 \$ sera versée à la **MRC de Memphrémagog** pour le projet du Chemin des Cantons.

Un sixième projet a été déposé au Pacte rural et est encore à l'étude.

Rappelons que l'aide financière accordée dans le cadre du Pacte rural provient de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, qui vise à assurer le développement des communautés rurales en misant sur leur diversité et leurs particularités et à garantir l'occupation dynamique du territoire québécois.

Le comité d'évaluation favorise le financement des projets sur une période d'un an. Cependant, il est possible pour un promoteur de renouveler sa demande à chaque année.

La prochaine date de dépôt des projets est le 15 avril 2008. Des renseignements sont disponibles sur le site Web de la MRC au [www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com), sous l'onglet PACTE RURAL.

- 30 -

Source :

Louise Champoux  
Agente de projets  
Tél. : 819-843-8273, poste 239

Pour information :

Madame Sophie Charbonneau  
Agente de développement  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819-843-9292, poste 23